

Revue européenne
des sciences sociales

European Journal of Social Sciences

Revue européenne des sciences sociales

European Journal of Social Sciences

XLI-126 | 2003

Sociologie et relativisme

Le Play : la méthode comparative au service d'une vision normative du monde social

Franz Schultheis



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/ress/537>

DOI : 10.4000/ress.537

ISSN : 1663-4446

Éditeur

Librairie Droz

Édition imprimée

Date de publication : 1 septembre 2003

Pagination : 81-88

ISBN : 2-600-00878-0

ISSN : 0048-8046

Référence électronique

Franz Schultheis, « Le Play : la méthode comparative au service d'une vision normative du monde social », *Revue européenne des sciences sociales* [En ligne], XLI-126 | 2003, mis en ligne le 30 novembre 2009, consulté le 30 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/ress/537> ; DOI : 10.4000/ress.537

Franz SCHULTHEIS

LE PLAY : LA MÉTHODE COMPARATIVE AU SERVICE D'UNE VISION NORMATIVE DU MONDE SOCIAL

COMPARATISME ET RELATIVISME

«Trois degrés d'élévation de pôle renversent toute la jurisprudence; un méridien décide de la vérité...»: voilà le relativisme sociologique avant la lettre exprimé par un auteur, Blaise Pascal, dont l'œuvre philosophique et scientifique semble pourtant être inspirée par des principes normatifs opposés à un tel relativisme.

Dès l'émergence historique de la sociologie moderne vers la fin du XIX^e siècle, le regard comparatif si intensément interlié avec le relativisme culturel se trouve placé au cœur même de *l'homo sociologicus* naissant et y constitue une disposition fondamentale de *l'habitus* du chercheur en sciences sociales: «La sociologie comparée n'est pas une branche particulière de la sociologie; c'est la sociologie même, en tant qu'elle cesse d'être purement descriptive et aspire à rendre compte des faits».

Même si cet hommage que Durkheim (1904: 169) rend à la méthode comparative risque d'irriter un siècle plus tard par son caractère apodictique et sa tonalité dogmatique, il n'est néanmoins guère difficile de se rendre à l'évidence de son bien-fondé épistémologique en ce qui concerne les spécificités des sciences sociales et/ou humaines face au monopole de la définition de «scientificité» usurpée et accaparée par ce que l'on appelle les sciences «naturelles». Vu les fausses oppositions issues de cette séparation entre sciences soi-disant «dures» et leurs contraires, les sciences apparemment «molles» par rapport au schème d'évaluation imposé, nous rappellerons rapidement quelques-unes des spécificités constitutives des sciences sociales afin de mieux rendre compte des enjeux théoriques et méthodologiques attachés à l'usage réfléchi du comparatisme en tant qu'instrument de connaissance sociologique par excellence.

L'affinité élective entre perspective sociologique et regard comparatif s'explique, selon le remarquable essai de P. Fauconnet et M. Mauss, *La sociologie: objet et méthode* (1969), tout d'abord par le fait que les objets sociologiques – par définition – ne se prêtent pas à l'usage de l'expérimentation pratiquée en sciences naturelles: «L'expérimentation n'y est pas possible; on ne peut susciter, volontairement, des faits sociaux typiques que l'on pourrait ensuite étudier. Il faut donc recourir à la comparaison des divers faits sociaux d'une même catégorie dans diverses sociétés, pour tenter de dégager leur essence. Au fond, une comparaison bien conduite peut donner, en sociologie, des résultats équivalents à ceux d'une expérimentation.» (p. 36).

Autrement dit, la comparaison méthodique est l'unique instrument heuristique disponible en sciences sociales permettant d'aller au-delà des considérations idéo-

graphiques plus ou moins arbitraires sur le monde social. Elle permet, sur la base d'une observation systématique de la variabilité contextuelle des faits sociaux, d'atteindre un niveau de construction d'objets sociologiques apte à dévoiler leurs déterminations structurelles et fonctionnelles.

Étant donné son caractère essentiellement « relationnel », l'approche comparative forme non seulement une arme redoutable contre les pièges de la pensée substantialiste et l'illusion historiciste quant à l'unicité irréductible d'un cas particulier, mais livre en même temps les bases heuristiques primaires d'une distanciation méthodique et d'un retour réflexif concernant les évidences du rapport spontané avec le monde social familial. Véritable moyen de rupture avec le « ça va de soi » des représentations sociales issues d'un contexte socioculturel spécifique, la méthode comparative réflexive peut, en même temps, disposer le chercheur à se mettre, comme avec l'aide d'un truquage optique, dans une situation d'extra-contextualité provisoire qui lui permet – tout en étant fictive – d'objectiver ses propres présupposés et schémas théoriques en les confrontant à d'autres configurations empiriquement possibles et néanmoins peu enclines à se plier aux schèmes d'explication correspondant aux « ethno-théories » scientifiques familières. Bref : le relativisme sociologique et le doute radical qui l'accompagne semblent trouver dans la méthode comparative leur fer de lance.

F. LE PLAY : RIGUEUR MÉTHODOLOGIQUE ET ROMANTISME SOCIAL

Mais peut-être que les choses s'avèrent être plus complexes et compliquées que cela. Est-ce que le constat pascalien « Vérité en deçà des Pyrénées, erreur au-delà... » est réellement incompatible avec une conception normative du monde social ? Est-ce que les méthodes et stratégies caractéristiques de la recherche en sciences sociales ne peuvent pas tout aussi bien être mises au service d'une approche anti-relativiste de la réalité sociale ? Nous essayons ci-après d'esquisser une réponse à cette question en choisissant comme cible d'une telle réflexion un prédécesseur de la sociologie, peut-être faudrait-il parler d'un « classique » méconnu (?) – à qui Emile Durkheim refusait le titre de noblesse de « sociologue ». Il s'agit de Frédéric Le Play, qui dans les yeux de Durkheim avait essayé de faire d'un type de vie familiale des temps passés un modèle normatif pour les sociétés modernes¹. Il n'y a pas de raison de mettre en doute ce jugement : Le Play serait le premier à le confirmer et il n'a en effet jamais essayé de cacher ses préférences pour la société de l'Ancien régime et son dédain pour les temps modernes. Mais est-ce que sa nostalgie ouvertement affichée face au paradis perdu d'une société patrimoniale, qui lui semblait être en harmonie avec les principes du christianisme, l'a empêché d'inventer et de mettre en pratique tout un ensemble de démarches et de méthodes sociologiques toujours en usage dans les sciences sociales modernes ?

¹ « Le Play, en effet, ne s'oppose pas à telle ou telle autre conception sociologique, il est tout à fait en dehors du mouvement qui a donné naissance à cette science » (Durkheim, E. : « La sociologie en France », dans : *Œuvres*, t. 1, Paris 1975, 116).

Le Play était, comme ses contemporains Tocqueville ou Balzac, enfant d'une époque post-révolutionnaire marquée par un décalage infranchissable entre l'*habitus* encore profondément ancré dans l'ordre social de l'Ancien régime et des structures économiques, sociales et politiques d'un nouveau type, largement incompatible avec les dispositions éthiques et comportementales.

Le Play était marqué par un anti-individualisme normatif correspondant à son familialisme prononcé qui, tous les deux, ont dû irriter Durkheim, défenseur d'un individualisme normatif radical. De l'autre côté, il faut rappeler en même temps que la vision du monde social élaborée par Le Play ressemble à celle de Durkheim en ce qui concerne leur opposition clairement affichée face à ce que l'on appellera plus tard l'individualisme méthodologique. A l'instar de son contemporain Tocqueville, Le Play partait de l'idée que le membre individuel d'une société donnée était très largement façonné par son contexte socio-historique et les institutions le caractérisant. Comme lui, il était convaincu que le mode de reproduction social basé sur les lois successorales déterminait largement les dispositions sociales, économiques et morales des individus et comme Balzac il souligna que ce n'était pas l'individu qui représentait l'acteur principal de la *Comédie humaine*, mais la famille. Ainsi que de Bonald ou l'*alter ego* allemand de Le Play, Wilhelm Heinrich Riehl, il était convaincu que le mode de production industrielle était un facteur destructif pour l'organisation familiale et que l'égalitarisme formel de la démocratie moderne devrait produire de façon inévitable un déclin de l'autorité paternelle comme il avait détruit dans son acte de naissance, la Révolution de 1789, la monarchie. Le Play aurait certainement cosigné la thèse avancée par Balzac, selon laquelle la Révolution aurait, en coupant la tête de Louis XVI, coupé la tête de tous les pères.

Rien d'étonnant dans une telle analyse de la société post-révolutionnaire et même sur le plan du jugement normatif apporté par Le Play : la génération de Tocqueville, dont il faisait partie, était marquée par une forte ambivalence par rapport aux temps nouveaux. Mais ce dégoût devant la modernité ne l'empêcha pas pour autant de mettre en place une approche scientifique d'une grande rigueur, appelée monographie familiale et une méthodologie explicite et cohérente dite « budgets de famille », dont se servirent presque un siècle plus tard les auteurs de l'étude « Les chômeurs de Marienthal » pour l'analyse des conséquences sociales du chômage. Certes, Le Play développa son approche scientifique dans le but de trouver une confirmation de sa vision du monde conservatrice comme d'autres concevaient la leur comme fer de lance du progrès social, et cela ne justifie guère son exclusion du corps des sociologues : les préférences durkheimiennes pour la famille conjugale stable (il faut relire ses remarques sur le divorce ou la dénatalité) valent bien les sympathies leplaysiennes pour la famille souche et le familialisme.

Le principe de neutralité axiologique avant la lettre avancé par Durkheim dans sa critique de Le Play devrait viser sa méthode de recherche et son usage face aux objets empiriques de recherche et non les convictions normatives du chercheur qui ne cacha jamais son adhésion à un catholicisme farouche et à la monarchie. Par-là, Le Play n'est que l'antipode idéologique de Durkheim et se sert comme ce dernier de sa science sociale pour prouver le bien-fondé de sa vision du monde. Il va sans dire que les conclusions tirées de ses recherches prennent bien souvent l'allure d'un jugement de valeur, mais est-ce que cela fait que les données

méthodiquement produites, dont il se sert, soient fausses ou faussées? Et est-ce que l'on ne peut pas se servir des méthodes rigoureuses développées par Le Play pour mettre à rude épreuve ses analyses et prises de position théoriques? Regardons donc de plus près l'approche sociologique de Le Play en passant en revue sa perspective théorique, sa méthodologie et la mise en pratique de cette approche sous forme de stratégies de recherche empirique.

UNE CONSTRUCTION THÉORIQUE COHÉRENTE

Quand on parle de l'histoire de la sociologie on ne manquera pas en général de souligner qu'elle a émergé dans le contexte de la révolution industrielle et de la question sociale du salariat lui allant de pair. En soulignant que la critique des effets néfastes du capitalisme (aliénation, paupérisme, anomie, etc.) constitue un noyau de cristallisation essentiel de cette jeune discipline appelée sociologie, on oublie fréquemment de rappeler que cette critique sociologique y prenait deux formes analogues sur le plan du diagnostic social, mais opposées en ce qui concerne les conclusions à en tirer. La critique « progressiste » du capitalisme accompagnant le mouvement social depuis le début du XIX^e siècle sous forme de pensée utopiste (Saint-Simon, Fourier), socialiste (Marx, Proudhon) ou anarchiste (Bakounin, Stirner) est en général bien présente dans la mémoire collective du corps des sociologues, tandis que le courant des critiques « conservateurs » ou même « réactionnaires » du capitalisme y occupe que rarement une place de choix.

Pourtant, des représentants de ce que l'on appellera plus tard le catholicisme social, tel que Le Play, se trouvaient depuis les années 1840 au centre d'un mouvement politique et d'une pensée sociale particulièrement puissants. Ce qui les distinguait de la critique « progressiste » était principalement leur conviction de pouvoir trouver une réponse à la question sociale du capitalisme par un retour à la constitution sociale et morale de l'Ancien régime. Leur diagnostic des fléaux de l'ère capitaliste (compétition universelle, marchandification de la force du travail, règne sans limite de l'*homo oeconomicus*, etc.) leur donnait à penser que cet état social nécessitait une réforme profonde et durable, et pour y parvenir – croyaient-ils – il fallait recourir aux principes organisationnels qui donnaient auparavant, avant la grande révolution, une stabilité au monde social. Concrètement parlé, il s'agissait pour eux de réorganiser la vie sociale et économique des masses touchées par le phénomène du paupérisme moyennant un renforcement systématique du lien familial. Selon les diagnostics des maux du capitalisme apportés par les représentants de la critique conservatrice du capitalisme, ceux-ci avaient comme tendance néfaste de détruire l'organisation de la famille dans les classes sans feu ni lieu, sans patrimoine et donc sans mémoire familiale et sans chaleur du foyer. Le but principal de la réforme sociale proposée par Le Play et ses amis devait être d'offrir à la classe laborieuse les conditions matérielles nécessaires pour le développement d'une vie domestique stable et satisfaisante. Cette classe, qui avait comme caractéristique principale de n'« avoir que ses chaînes à perdre », comme le disait si bien Marx, devait, dans une telle perspective intégrée dans l'ordre social, rétablir l'accès à la propriété privée et la possibilité de se créer un patrimoine, aussi modeste qu'il soit. On voit à quel point l'image d'un ordre social

fondé dans le patrimoine et sa transmission était au centre d'une telle vision du monde social et, sur ce point, Le Play partage très largement le point de vue de son contemporain Tocqueville qui, comme lui, insistait sur le rôle primordial de la transmission intergénérationnelle de la propriété, les lois de successions qui la règlent et le mode de reproduction familial leur allant de pair.

Écoutons Tocqueville :

« Dans les pays où la législation établit l'égalité des partages, les biens, et particulièrement les fortunes territoriales, doivent donc avoir une tendance permanente à s'amoin-drir. Toutefois, les effets de cette législation ne se feraient sentir qu'à la longue, si la loi était abandonnée à ses propres forces; car, pour peu que la famille ne se compose pas de plus de deux enfants (et la moyenne des familles dans un pays peuplé comme la France, n'est, dit-on, que de trois), ces enfants se partageant la fortune de leur père et de leur mère, ne seront pas plus pauvres que chacun de ceux-ci individuellement.

Mais la loi du partage égal n'exerce pas seulement son influence sur le sort des biens; elle agit sur l'âme même des propriétaires, et appelle leurs passions à son aide. Ce sont ses effets indirects qui détruisent rapidement les grandes fortunes et surtout les grands domaines.

Chez les peuples où la loi des successions est fondée sur le droit de primogéniture, les domaines territoriaux passent le plus souvent de générations en générations sans se diviser. Il résulte de là que l'esprit de famille se matérialise en quelque sorte dans la terre. La famille représente la terre, la terre représente la famille; elle perpétue son nom, son origine, sa gloire, sa puissance, ses vertus. C'est un témoin impérissable du passé, et un gage précieux de l'existence à venir.

Lorsque la loi des successions établit le partage égal, elle détruit la liaison intime qui existait entre l'esprit de famille et la conservation de la terre; la terre cesse de représenter la famille, car, ne pouvant manquer d'être partagée au bout d'une ou de deux générations, il est évident qu'elle doit sans cesse s'amoin-drir et finir par disparaître entièrement. »

Dans ce que l'on vient de lire se trouve une sorte de programme de recherche que Le Play va réaliser d'abord individuellement et ensuite collectivement quand il sera suivi par tout un groupe de chercheurs se servant de sa méthode d'investigation sociale pour contribuer au type d'enquête sociale inspirée par Le Play. De quoi s'agit-il ?

Tout d'abord, il faut rappeler que Le Play prend comme objet de recherche la classe ouvrière dans les sociétés européennes du milieu du XIX^e siècle : son œuvre principale éditée en 1855 aura comme titre *Les ouvriers européens* et reflète un souci pour les conditions et les modes de vie de la classe laborieuse partagé avec nombre d'enquêtes sociales de l'époque telles que celles de Buret, Engels, Villermé et autres. Mais il attaque la question sociale sous un angle spécifique en choisissant comme objet d'investigation l'organisation familiale de la classe ouvrière en Europe au lieu de parler des ouvriers au singulier. Ce choix semble pertinent, étant donné que la vie quotidienne des hommes et des femmes ne se joue pas uniquement dans le contexte de l'usine et de la sphère de la production, mais essentiellement dans le cadre de la vie domestique et de la reproduction familiale. Là aussi, la perspective sociologique de Le Play est proche de celle de Durkheim pour qui l'ordre domestique constituait le cadre primaire de la vie sociale et le point de départ incontournable de toute analyse sociologique des faits moraux.

UN INGÉNIEUR DES MINES À LA RECHERCHE DES LOIS DU MONDE SOCIAL

Le Play reprend la thèse de Tocqueville concernant le caractère décisif des lois de succession et des pratiques de transmission intergénérationnelle pour l'organisation de la vie sociale et les mentalités collectives pour appliquer cette hypothèse sous forme de comparaison interculturelle systématique. Il prend l'usage de l'héritage familial chez les peuples européens comme révélateur sociologique-clé d'une analyse comparée de leurs états social et moral respectifs. Son statut d'étudiant, puis de professeur de l'Ecole des Mines lui offre l'occasion d'entreprendre de nombreux voyages dans différents pays européens et asiatiques et Le Play profite de telles occasions pour entreprendre ses études sociales.

Etant donné qu'il voulait mettre l'organisation et la vie familiales au centre de ses investigations, il choisit une démarche pratique très ingénieuse : dans chaque région choisie pour ses observations sociologiques il se fit héberger par une famille ouvrière pour une durée de deux semaines à un mois et entreprit durant ce laps de temps des recherches systématiques sur l'économie domestique, les pratiques quotidiennes, l'organisation familiale, la division de travail entre les genres et les générations, les pratiques culturelles et religieuses et bien sûr sur la transmission intergénérationnelle du patrimoine.

Ayant été fortement marqué par l'apprentissage des sciences dites « exactes », il se prêtait à appliquer les méthodes et les démarches pratiquées par celles-ci avec beaucoup de succès dans le cadre des sciences sociales – un scientisme, qui était bien dans l'air du temps marqué par la philosophie positiviste de Comte, l'ingénierie sociale de Saint-Simon et son école et surtout par Quetelet, qui donna avec son approche statistique de l'homme moyen une impulsion très forte à l'approche quantitative, sinon quantitativiste, des faits sociaux. Le Play partage sa hantise pour une découverte des régularités du monde social et des méthodes scientifiquement élaborées permettant de le mesurer et de le chiffrer de façon exacte et objective. D'une certaine façon et dans certaines limites, Le Play représente le prototype du chercheur moderne poursuivant un programme de travail rationaliste et positiviste et appliquant au monde social une vision matérialiste. Il développe tout un ensemble d'approches méthodiques des réalités sociales sous forme de « Monographies de famille ». Dans son œuvre majeure, *Les ouvriers européens*, il en présente plusieurs douzaines construites selon un plan identique : il débute par une description très détaillée et fidèle du contexte géographique (paysage, climat, flore et faune), économique (mode de production prédominant dans la région) et culturel (langue parlée, confession, traditions) et offre donc au lecteur dans un premier temps le contexte écologique dans lequel la famille observée se situe. L'intérêt d'une telle démarche réside, selon Le Play, dans l'hypothèse écologique selon laquelle le cadre matériel de vie laisse directement ses empreintes dans les pratiques et les mentalités des populations – on pourrait dire en se servant d'un concept sociologique actuel « dans l'*habitus* collectif ». Autrement dit, une telle approche très terre-à-terre reflète très bien le scientisme de Le Play qui procède de façon analogue à la démarche de recherche habituelle des sciences naturelles. Ceci nous donne une première piste pour l'esquisse d'une réponse à notre interrogation de départ : la sociologie en général et la comparaison interculturelle en particulier sont-elles condamnées à un relativisme culturel ou normatif par la

nature même de leur démarche d'objectivation de la réalité sociale? La réponse est non! Il faudrait parler non de relativisme mais plutôt de relationnisme pour bien caractériser la conception leplaysienne des faits sociaux. Ceux-ci sont certes d'une grande variabilité historique et interculturelle, Le Play sera d'accord là-dessus avec Durkheim et tous les autres pères-fondateurs de la sociologie, mais cela ne revient pas à dire que n'importe quel fait se manifeste n'importe comment, à n'importe quel moment, n'importe où. Au contraire! Le Play part de l'idée d'une variabilité systématique des faits (structures de l'organisation familiale, principes éthiques, comportements économiques, etc.) selon les conditions sociales, économiques et politiques du contexte en plaçant au premier rang les lois qui régissent la reproduction familiale et sociale. En choisissant différents contextes culturels caractérisés par des formes de vie familiale particulières, il veut mettre à jour les interdépendances étroites entre l'esprit des lois et l'esprit de famille ou, s'il l'on préfère, les homologues entre l'ordre politique et économique macrosociologique d'un côté et l'ordre microsociologique de la famille de l'autre. Mais regardons de plus près sa méthode.

L'APPROCHE SYSTÉMATIQUE DE L'ORGANISATION ET DU FONCTIONNEMENT FAMILIAUX

Comment rendre la réalité familiale quantifiable et chiffrable? La réponse donnée à cette question par Le Play est: il faut observer, enregistrer, comptabiliser, mesurer et quantifier toute forme d'activité familiale sociologiquement pertinente en se servant de méthodes et d'instruments les plus exacts possibles. Le Play conçoit deux niveaux de l'observation et de l'analyse des faits familiaux comme deux faces complémentaires d'une même médaille: d'un côté l'économie familiale sous forme de biens matériels produits, stockés, échangés et consommés, et de l'autre l'économie domestique sous forme de l'ensemble des activités de tous les membres du groupe familial contribuant à la garantie de la subsistance d'une façon ou d'une autre. Dans le premier cas, il va concevoir l'approche dite « budget de famille » qui lui permettra d'enregistrer de façon méticuleuse toutes les ressources dont une famille dispose. Il évalue la valeur de la maison et des dépendances, tient compte de la terre possédée et de l'évolution de ce facteur dans le temps, chiffre les bêtes, comptabilise les réserves en nourriture pour les bêtes et pour les hommes, ouvre toute armoire pour faire le bilan des richesses en linge de maison et de literie, etc. A travers cette démarche, Le Play tente de mesurer la performance et la stabilité de l'économie domestique en s'intéressant tout particulièrement au comportement de prévoyance et de transmission: un père de famille qui laisse au moment de la succession un patrimoine au moins aussi important que celui dont il avait hérité de son père a rempli son devoir, un déclin de la propriété de famille indique une mauvaise gestion. De l'autre côté, Le Play fait usage d'une méthode appelée « budget-temps » pour analyser de façon exacte l'emploi du temps de tout membre du groupe domestique. Grâce à une grille journalière détaillée et une observation minutieuse des activités les plus diverses de chaque individu, il poursuit une interrogation sociologique intéressante: dans quelle proportion les membres du groupe font usage de leur temps pour remplir des fonctions utiles pour le groupe et pour assurer la subsistance de celui-ci. Dans

ces domaines de recherche, Le Play se montre assez ingénieux : prendre en compte du temps passé à la recherche de bois ou de champignons dans les forêts, à la réparation de vêtements usés ou d'outils cassés afin de comprendre ce qu'économie domestique veut dire, voilà une démarche de recherche pertinente qui, d'ailleurs, trouvera plus tard, comme on l'a déjà remarqué auprès des auteurs de *Les chômeurs de Marienthal* une reprise très réussie. De toute façon, Le Play nous surprend par une imagination sociologique très productive quand il s'agit de concevoir des indicateurs sociaux permettant l'usage de données quantifiables telles que les dépenses pour l'éclairage dans l'ensemble du budget familial en tant que révélateur de la sociabilité et de l'usage de la lecture dans la vie quotidienne. Quand le scientifique Le Play, élève brillant de l'École des Mines, nous donne durant des pages et des pages des détails de la consommation familiale, il ne révèle qu'une des deux faces de sa figure de Janus, à savoir celle d'un expert-comptable méticuleux des activités microéconomiques. Mais quand il commence à se servir de ces données (par exemple : le nombre d'heures que l'individu consacre pour le maintien du groupe) pour en faire des reflets matériels très terre-à-terre d'une réalité sociale complexe et peu tangible telle que la « solidarité familiale », il mérite notre reconnaissance en tant que sociologue digne de ce nom.

Département de sociologie
Université de Genève

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Bonald, L. de (1854a), « Sur la mendicité », in : *Œuvres*, vol. 2, Paris, pp. 259-271.
- Bonald, L. de (1854b), « De la famille agricole, de la famille industrielle et du droit d'aînesse », in : *Œuvres*, vol. 2, Paris, pp. 36-57.
- Durkheim, E., (1967), « Introduction à la sociologie de la famille », in : *Textes*, vol. 3, Paris, pp. 9-34.
- (1967a), « La famille conjugale », in : *Textes*, vol. 3, pp. 35-49.
- Engels, N. (1976), « Die Lage der arbeitenden Klasse in England », in : *M.E.G.A.*, vol. 2, Berlin.
- Fix, Th. (1846), *Observations sur l'état des classes ouvrières*, Paris.
- Le Play, F. (1855), *Les ouvriers européens*, 6 volumes, Paris.
- Le Play, F. (1864), *La réforme sociale en France*, Paris.
- Le Play, F. (1876), *La paix sociale*, Paris.
- Le Play, F. (1871), *L'organisation de la famille*, Paris.
- Pascal, B. (1954), *Œuvres complètes*, Paris, NRF, p. 1149.
- Savoie, A. (1981), « Les continuateurs de Le Play au tournant du siècle », in : *Revue Française de Sociologie*, XXII, Paris, pp. 315-334.
- Tocqueville, A. de (1986), *De la démocratie en Amérique*, Paris., Laffont
- Villeneuve-Bargemont, A. de (1834), *Economie politique chrétienne ou recherches sur la nature et les causes du paupérisme en France et en Europe*, 3 volumes, Paris.